



DECLARATION A LA CCP DU 04 DECEMBRE 2013

Nous, élus, représentant les personnels sous statut de 1998, faisons le constat qu'avec notre tutelle le dialogue social est quasi inexistant, que la condition des agents non titulaires n'est pas reconnue depuis de nombreuses années. C'est pourquoi, au nom de l'Intersyndicale, les élus de la « commission consultative paritaire » ont d'un commun accord pris la décision de ne pas siéger ce 04 décembre 2013.

Notre commission fait de la gestion de « misère » pour des situations complètement bloquées. Cette gestion a atteint ses limites. Aujourd'hui nous le dénonçons de vive voix.

Depuis plusieurs années, dans cette CCP, la quasi-totalité des avancements ont été axés sur le positionnement des agents sur le statut de 1998 afin qu'ils puissent bénéficier des mesures transitoires de « l'ex-futur statut ». Ces avancements ont été réalisés bien souvent au détriment des critères d'ancienneté, d'âge. Aujourd'hui par l'échec des avancées statutaires, nous avons certainement laissé de côté certains agents tout aussi méritants.

Dans l'ordre du jour de cette CCP, nous avons eu le plaisir de constater un nombre exceptionnel de possibilités d'avancements comme nous n'avons jamais eu et nous ne pouvons que nous en réjouir. Ne pas siéger à cette CCP ne bloquera pas les avancements. Une nouvelle CCP va être re-convoquée dans un délai de 8 jours au cours de laquelle les avancements seront en tout état de cause prononcés.

Les propos tenus à la réunion du 06 novembre dernier au ministère ne nous ont donné aucune garantie sur une évolution du dossier statutaire, ni même sur des modifications de grilles ou de régime indemnitaire.

Les élus CCP exigent donc l'ouverture de négociations concrètes sur les conditions d'emploi et de rémunérations des agents sous statut de 1998 et de nos collègues CDD qui auraient dû intégrer « l'ex-futur statut ».

Nous sommes conscients que nos principaux interlocuteurs se situent au sein du ministère de l'environnement. Cependant, M. le Directeur général, vous êtes notre interlocuteur direct et il vous revient donc de faire remonter nos actions et revendications au jour le jour.